

CANALISER L'ÉNERGIE DU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX : RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

SOMMAIRE

RAPPORT FINAL : SOMMAIRE

**Groupe de travail international sur le sport au service du
développement et de la paix**

Le 26 mai 2008

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Contenu de l'avis de non-responsabilité

Le présent sommaire du document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* a été préparé par Right To Play, en sa qualité de secrétaire du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (« SDP IWG »). Les renseignements qui y figurent proviennent de différentes sources, dont certains gouvernements nationaux, les Nations Unies (organismes, programmes et fonds) et d'autres organisations publiques et privées (tous désignés collectivement par le terme « collaborateurs »).

Bien que le contenu de ce sommaire exprime le consensus général des collaborateurs, les opinions émises dans le présent document ne correspondent pas forcément à celles de chaque collaborateur ni à celles de Right To Play. Le texte de ce sommaire a été rédigé à des fins d'information générale uniquement, et ne se veut aucunement être un examen exhaustif de toutes les questions et de tous les développements afférents à ce sujet. Il est bien évident que les recommandations figurant dans le présent sommaire ne sont pas également applicables par chaque intervenant du sport au service du développement et de la paix. Ces recommandations sont destinées à servir de lignes directrices, et peuvent dès lors être modifiées, selon les besoins, en fonction des priorités et du contexte national de chaque gouvernement.

Renonciations aux garanties et modalités

Le texte du présent sommaire est fourni tel quel, sans aucune déclaration, garantie ou modalité de quelque genre que ce soit, qu'elle soit explicite ou implicite, légale ou d'autre nature, y compris, entre autres, en ce qui concerne l'exactitude, l'exhaustivité, l'opportunité ou l'utilité des renseignements figurant au présent sommaire, ou leur pertinence à toute fin spécifique.

Limitation de responsabilité

Right To Play, le SDP IWG, les collaborateurs ainsi que leurs employés, leurs mandataires ou leurs représentants ne seront en aucune circonstance responsables de toute perte ou de tout dommage de quelque nature que ce soit, que le dommage soit direct, indirect, accessoire, immatériel, particulier, punitif ou exemplaire (désignés collectivement par le terme « dommages exclus »), survenant en raison du présent sommaire ou afférent à ce dernier de quelque façon que ce soit. La présente limitation de responsabilité s'applique quel que soit le type d'action en justice, que cette dernière émane d'un contrat, d'un délit (y compris la négligence et la négligence grave), d'une responsabilité absolue ou d'une autre nature, et restera en vigueur même si un recours, quel qu'il soit, ne remplissait pas sa fonction principale.

Droits d'auteur, marque de commerce et autres droits de propriété intellectuelle

© Right To Play, 2008.

Le texte du présent sommaire est protégé par les lois applicables sur les droits d'auteur et sur les marques de commerce, et peut également faire l'objet d'autres restrictions, dont les droits d'auteur ou d'autres droits patrimoniaux détenus par des tiers. Aucune partie du présent sommaire ne peut être reproduite, modifiée ou redistribuée, sous

quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, sans la permission écrite préalable de Right To Play ou à moins que cela ne soit explicitement autorisé selon les modalités ci-dessous.

Pour obtenir la permission de reproduire le présent sommaire, en partie ou dans son intégralité, veuillez écrire à : Right To Play International, 65, rue Queen Ouest, bureau 1900, Toronto (Ontario) M5H 2M5. Courriel : IWGSecretariat@righttoplay.com

Reproduction à des fins non commerciales

Le texte du présent sommaire a été rédigé avec l'intention de le mettre à disposition du public à des fins d'usage personnel et non commercial. Il peut être reproduit, en partie ou dans son intégralité, par quelque moyen que ce soit, sans frais ni permission de Right To Play et du SDP IWG, à condition que :

- les utilisateurs prennent les mesures nécessaires afin d'assurer l'exactitude des documents reproduits
- Right To Play soit cité comme source
- tous les avis compris dans le présent sommaire, y compris les avis de droits d'auteur, les légendes de marque de commerce ou les autres avis de droits patrimoniaux ainsi que les avis de non responsabilité juridique soient inclus
- la reproduction ne passe pas pour une version officielle du présent sommaire ou du document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements*, ni ne soit censée avoir été effectuée par Right To Play ou le SDP IWG, ou avec leur approbation.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

REMERCIEMENTS

1 INTRODUCTION

- 1.1 Qu'est-ce que le sport au service du développement et de la paix?
- 1.2 La valeur unique du sport comme outil de développement et de paix

2 AVANTAGES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PAIX QUE L'ON PEUT OBTENIR GRÂCE AU SPORT

- 2.1 Promotion de la santé et prévention des maladies
- 2.2 Amélioration du développement et de l'éducation des enfants et des adolescents
- 2.3 Promotion de l'égalité des sexes et autonomisation des jeunes filles et des femmes
- 2.4 Amélioration de l'intégration et du bien-être des personnes handicapées
- 2.5 Amélioration de l'intégration sociale, prévention des conflits et construction de la paix

3. LIMITES ET RISQUES LIÉS AU SPORT

4. RÔLE ESSENTIEL DES GOUVERNEMENTS NATIONAUX

- 4.1 Adoption et mise en œuvre du programme de sport au service du développement et de la paix
- 4.2 Principes directeurs

5. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

- 5.1 Mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux
- 5.2 Élaboration de politiques
- 5.3 Conception et mise en œuvre du programme
- 5.4 Mobilisation des ressources, partenariats et collaboration

6. CONCLUSION

TABLEAUX

- Tableau 1 Contribution du sport aux objectifs du Millénaire pour le développement
- Tableau 2 Réduction des coûts publics associée au programme du sport au service du développement et de la paix

AVANT-PROPOS

Au nom du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (« SDP IWG »), nous avons le plaisir de présenter le sommaire du document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* aux responsables des politiques des gouvernements nationaux ainsi qu'à la collectivité internationale du sport au service du développement et de la paix, à l'occasion des Jeux olympiques d'été de Beijing 2008.

Le SDP IWG a été fondé en 2004 afin d'énoncer des recommandations politiques et d'en promouvoir l'adoption auprès des gouvernements en vue de l'intégration du sport et des activités physiques dans les stratégies et les programmes de développement gouvernementaux intérieurs et internationaux. Le rapport *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* s'acquitte du mandat du SDP IWG, qui consiste à émettre des recommandations politiques exhaustives aux gouvernements nationaux. Il représente le point culminant d'une initiative entreprise il y a quatre ans.

Le SDP IWG est né des efforts du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix. Il a été fondé par les gouvernements pionniers du sport au service du développement et de la paix et par des représentants des Nations Unies au cours d'une table ronde tenue aux Jeux olympiques d'été 2004, à Athènes. La participation à cette initiative s'est entre-temps renforcée, avec l'addition de plus de 50 gouvernements nationaux, de neuf organismes, programmes et fonds des Nations Unies, ainsi que de nombreux organismes intergouvernementaux, de fédérations sportives et d'organisations de la société civile (veuillez consulter l'annexe 1, dans laquelle figure une liste complète des membres du SDP IWG et des participants).

Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements a bénéficié de l'engagement de plusieurs intervenants : les membres du SDP IWG ont mis leur expérience et leurs idées à contribution, lors de réunions ordinaires et de consultations ciblées; les représentants de 35 gouvernements et de 40 ONG ont participé à des entrevues particulières¹. De plus, d'innombrables intervenants, provenant d'organismes clés des Nations Unies, des organisations de la société civile et du secteur privé, ont participé à des consultations informelles en marge de forums et d'événements internationaux pertinents.

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements sur les interventions des gouvernements et des ONG dans le domaine du sport au service du développement et de la paix, veuillez consulter les autres documents publiés par le SDP IWG : *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action* (2008) et *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix* (2007).

Les chapitres thématiques du rapport complet (chapitres 2 à 6), ainsi que les recommandations qu'ils contiennent, sont étayés par des recherches concluantes, dont les résultats ont été présentés dans une série d'analyses documentaires sur le sport au service du développement et de la paix², ainsi que par des solides connaissances de divers experts en la matière. Le rapport ayant été produit avec la contribution des intervenants susmentionnés, les renseignements qu'il contient offrent un aperçu fascinant et détaillé de la façon dont l'énergie du sport peut être canalisée en vue d'atteindre des objectifs clés de développement international.

La rédaction d'un rapport de cette envergure n'était cependant pas une sinécure. Bien que le secrétariat du SDP IWG ait pu faire appel à son personnel, à des experts-conseils ainsi qu'à des bénévoles pour mener ses recherches en plusieurs langues (anglais, français, allemand, italien, mandarin, portugais, russe et espagnol), certains obstacles linguistiques ont pu entraîner l'exclusion involontaire de certains éléments probants. De même, le manque d'informations disponibles sur les recherches et les meilleures pratiques en matière de sport au service du développement et de la paix dans les pays en voie de développement peut avoir entraîné un recours à des ressources issues du contexte d'un pays industrialisé³. Le groupe directeur du SDP IWG s'attend cependant à une distribution plus équilibrée des éléments probants au fur et à mesure que les gouvernements des nations en voie de développement reconnaîtront le potentiel de développement du sport.

Malgré ces difficultés, nous avons la certitude que le document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* contribuera premièrement à sensibiliser les gouvernements au sujet du potentiel du sport en matière de développement et de paix, et offrira deuxièmement aux responsables gouvernementaux des politiques une base solide sur laquelle édifier leurs propres politiques, programmes et initiatives. Nous sommes convaincus que le présent sommaire offre un synopsis des conclusions et des recommandations clés présentées dans le document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements*; cependant, nous vous invitons à lire le rapport complet pour obtenir des renseignements plus détaillés.

² Les analyses documentaires sur le sport au service du développement et de la paix ont été préparées par le Centre for International Health and Centre for Sport Policy Studies de l'Université de Toronto et sont disponibles sur l'International Platform on Sport and Development,

<<http://iwg.sportanddev.org/data/htmleditor/file/Lit.%20Reviews/literature%20review%20SDP.pdf>>.

³ Il est à noter qu'il n'est pas conseillé au lecteur, pour certaines parties du présent rapport, d'appliquer ces éléments probants à d'autres contextes sans avoir préalablement mené les réflexions nécessaires.

Malgré la montée du dynamisme international qui entoure le sport au service du développement et de la paix, il reste encore des progrès significatifs à accomplir. Nous espérons que les gouvernements nationaux épouseront la cause du sport au service du développement et de la paix et saisiront l'occasion d'effectuer un vrai changement dans leurs politiques, qui contribuera à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le groupe directeur du SDP IWG

Chancellerie fédérale, Division des sports, gouvernement de l'Autriche

Ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada

Ministère des Affaires étrangères, gouvernement de la Norvège

Ministère de la jeunesse et des sports, gouvernement de la République de Sierra Leone

Direction du développement et de la coopération, Office fédéral des Sports, gouvernement de la Suisse

Right To Play

Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix

REMERCIEMENTS

Le rapport intitulé *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* est le rapport final du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (SDP IWG). L'initiative du SDP IWG a été prise grâce à la contribution généreuse de la Chancellerie fédérale d'Autriche, du ministère du Patrimoine canadien, du ministère royal des Affaires étrangères de Norvège, de la Direction du développement et de la coopération de Suisse et de Right To Play.

Au nom du SDP IWG, le secrétariat désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'initiative du groupe de travail au cours des quatre dernières années. Nous désirons en premier lieu remercier M. Kjell Magne Bondevik, ancien premier ministre norvégien, qui a lancé aux gouvernements un appel au soutien d'une initiative de politique internationale sur le sport au service du développement et de la paix. Grâce à sa passion, le SDP IWG a vu le jour lors des Jeux olympiques d'été 2004 à Athènes.

En tant que défenseurs et spécialistes au sein de la collectivité du sport au service du développement et de la paix, nous exprimons notre reconnaissance à M. Adolf Ogi, ancien conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (de 2001 à 2007). Sa direction a été à l'origine du lancement du mouvement du sport au service du développement et de la paix, au dynamisme duquel il a grandement contribué au cours des quelques dernières années. Nous avons également le plaisir d'accueillir M. Wilfried Lemke, le nouveau conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Nous sommes certains que le mouvement du sport au service du développement et de la paix prospérera sous sa direction.

Le travail du SDP IWG n'aurait pas pu être accompli sans la participation et l'engagement de plusieurs membres du bureau et des comités de direction. Nous désirons remercier tous ces défenseurs de la cause du sport au service du développement et de la paix de l'avoir fait progresser à l'échelon mondial. Nous désirons également exprimer notre reconnaissance aux membres du groupe directeur, qui ont fait preuve d'un dévouement sans faille et ont offert leurs conseils, leurs perspectives et leur soutien au secrétariat et à l'initiative au cours des quatre dernières années. (Veuillez consulter l'annexe 1, dans laquelle figure une liste des membres du groupe directeur du SDP IWG ainsi que les participants à ce dernier.)

Nous présentons notre gratitude à M. Bruce Jenks, administrateur assistant du PNUD, pour la direction claire dont il a fait preuve en sa qualité de président du SDP IWG. En outre, nous

désirons remercier le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, le Groupe des amis de l'ONU ainsi que le Bureau des Nations Unies pour leur collaboration et leur soutien constants. Nous désirons également exprimer nos remerciements au Comité international olympique et au Comité international paralympique, ainsi qu'aux divers comités olympiques, à savoir le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Athènes (COJOA), le Comité d'organisation des Jeux de Turin (COJOT), ainsi que le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Beijing (COJOB). Leur soutien a joué un rôle essentiel dans la facilitation des réunions du SDP IWG ainsi que d'autres événements afférents. Enfin, nous désirons remercier de sa contribution notre partenaire du secteur privé, Johnson & Johnson.

Le rapport intitulé *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* a été mis au point en collaboration avec divers ministères, organismes multilatéraux, fédérations sportives, organisations non gouvernementales et représentants du secteur privé. Nous adressons des remerciements particuliers aux nombreuses personnes et entités qui ont participé à ces consultations. Nous désirons en particulier remercier les organisateurs de la conférence Next Step de 2007, le Forum économique mondial 2008 à Davos et l'International Business Leadership Forum de nous avoir offert leur soutien ainsi que la possibilité d'organiser nos consultations en marge de leurs événements.

La rédaction d'un rapport de cette ampleur nécessite des connaissances particulières sur le sujet, ainsi que la conduite de recherches et d'importants efforts de rédaction. Nous désirons présenter nos remerciements à Elizabeth Mulholland pour le rôle essentiel qu'elle a joué dans la mise au point du rapport final, ainsi que pour les conseils réguliers qu'elle a prodigués au secrétariat concernant les questions afférant aux politiques. Nous désirons également remercier Judy Kent, Ken Lodewyk, Jonathan Somer et Elise C. Roy de leurs contributions personnelles. Des remerciements sont également adressés à nos partenaires universitaires du Centre for International Health et du Centre for Sport Policy Studies de l'Université de Toronto pour leurs analyses documentaires sur le sport au service du développement et de la paix, auxquelles nous avons eu recours pour la rédaction des chapitres thématiques du présent rapport.

Le rapport intitulé *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* porte la marque d'autres publications émises par le secrétariat du SDP IWG. Ces publications comprennent, notamment : *Rapport préliminaire : de la pratique aux politiques*; *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix* et *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action*. Un merci particulier aux nombreux membres des gouvernements et des ONG internationales, dont la participation à nos entrevues a permis la rédaction éclairée de ces publications. Leur expérience

et leur clairvoyance ont enrichi les recommandations en matière de politiques présentées dans le présent document.

Enfin, en ma qualité de chef du secrétariat du SDP IWG, je désire exprimer ma sincère reconnaissance aux membres de mon équipe, le secrétariat du SDP IWG. Sans leur engagement, leur créativité et leurs connaissances, cette initiative n'aurait pas été réalisable.

Je désire également vous manifester ma reconnaissance, à vous lecteur, qui exprimez un intérêt pour le sport au service du développement et de la paix. L'essor du mouvement du sport au service du développement et de la paix dépend des efforts de chacun. Je suis convaincu que votre perspective, votre perspicacité et votre dévouement, associés aux renseignements fournis dans le présent rapport, vous assureront une position de choix dans le cadre de la promotion de mesures de soutien locales, nationales et mondiales en faveur du sport au service du développement et de la paix.

Johann Olav Koss
Président-directeur général, Right To Play
Chef du secrétariat du SDP IWG

1 INTRODUCTION

Les renseignements suivants représentent un sommaire des éléments probants, des conclusions clés et des recommandations qui figurent au rapport final du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (SDP IWG) intitulé *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements*¹. Pour de plus amples renseignements, dont les preuves de l'influence du sport ainsi que les recommandations spécifiques aux domaines de la santé, du développement de l'enfant et de l'adolescent, de l'égalité des sexes, de l'intégration des personnes handicapées et de la construction de la paix, nous encourageons les lecteurs à se procurer le rapport complet.

1.1 Qu'est-ce que le sport au service du développement et de la paix?

Le sport au service du développement et de la paix se réfère à l'utilisation intentionnelle du sport ainsi que des activités physiques et ludiques pour atteindre des objectifs de développement et de paix particuliers, dont notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le sport, dans cette acception, comprend toutes les formes d'activités physiques qui contribuent à une bonne condition physique, au bien-être mental et à l'interaction sociale, telles que le jeu, le sport récréatif, le sport organisé et le sport de compétition, ainsi que le sport et les jeux indigènes.

Les programmes de sport au service du développement et de la paix ont pour but de permettre à chaque membre de la société de jouir de son droit de participer aux activités de sport et de loisir. Les programmes efficaces donnent délibérément la priorité aux objectifs de développement et sont soigneusement conçus dans un esprit d'intégration. Ces programmes incarnent les plus belles valeurs du sport tout en maintenant la qualité et l'intégrité de l'expérience sportive. Les programmes de sport au service du développement et de la paix de qualité supérieure combinent le sport et le jeu ainsi que des composantes non sportives qui renforcent leur efficacité. Ils sont offerts dans un esprit d'intégrité, conjointement à d'autres initiatives de développement locales, régionales et nationales. Cela permet aux deux actions de s'appuyer l'une sur l'autre. Ces programmes cherchent à responsabiliser les participants et les collectivités en les invitant à prendre part à la conception et à l'animation des activités, à s'occuper du renforcement des capacités locales, à adhérer à des principes généralement reconnus de transparence et de responsabilité et à rechercher la viabilité par le biais de la collaboration, des partenariats et d'une action concertée.

1.2 La valeur unique du sport comme outil de développement et de paix

Le concept du sport au service du développement et de la paix s'inscrit dans le fait que le sport présente des attributs uniques qui lui permettent de contribuer au processus de développement et de paix. La popularité universelle du sport, sa dimension de plateforme de communication à l'échelle mondiale et sa capacité profonde de rapprocher les gens et d'affermir leurs aptitudes en font l'un des outils de développement et de paix les plus interdisciplinaires. Ces attributs font également du sport un moyen efficace et peu coûteux de prévenir et de traiter une vaste gamme de problèmes économiques et sociaux.

Par le biais du sport, nous pouvons également faire progresser les droits de l'homme. La mention explicite du sport, du jeu et des activités physiques dans de nombreux documents internationaux traitant des droits de l'homme souligne le caractère central de ces activités pour la santé, le développement et le bien-être de l'être humain, et établit une base solide et incontestable pour le sport au service du développement et de la paix.

S'appuyant sur le cadre international des droits de l'homme et sur les attributs uniques du sport, le sport représente une source de potentiel importante, bien que peu exploitée, pour améliorer et accélérer les efforts de développement et de paix dans le monde entier, en particulier ceux qui concernent l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement. Le tableau n° 1 met l'accent sur la contribution potentielle du sport à ce sujet.

Bien que le sport en lui-même ne permette pas au monde d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, ses attributs en font une composante précieuse d'approches plus larges et plus holistiques qui visent à relever les défis que ces objectifs présentent. La contribution potentielle du sport, conjointement avec l'urgence fondamentale qui sous-tend les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement, unit les partisans du sport au service du développement et de la paix dans leurs efforts pour engager et mobiliser les gouvernements des pays en voie de développement afin qu'ils intègrent le sport au service du développement et de la paix à leurs cadres et à leurs stratégies nationales de développement, et pour encourager les gouvernements des pays donateurs à inclure le sport dans leurs stratégies d'aide internationale.

Tableau 1 Contribution du sport aux objectifs du Millénaire pour le développement

OBJECTIF DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT	CONTRIBUTION DU SPORT
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants, les bénévoles et les entraîneurs acquièrent des connaissances pratiques polyvalentes qui augmentent leurs chances de trouver du travail • Les individus vulnérables sont mis en rapport avec le soutien et les services communautaires grâce à des programmes d'approche basés sur le sport • Les programmes de sport et la fabrication d'équipement sportif fournissent du travail et contribuent au perfectionnement des capacités professionnelles • Le sport peut contribuer à prévenir les maladies qui empêchent de travailler et imposent des frais de soins de santé aux individus et aux collectivités. • Le sport peut contribuer à réduire la marginalisation et à renforcer l'estime de soi, la confiance en soi et les compétences sociales, ce qui améliore l'employabilité.
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes sportifs scolaires motivent les enfants à s'inscrire à l'école et à la fréquenter, et peuvent contribuer à leur réussite scolaire • Les programmes d'éducation communautaires basés sur le sport offrent une autre possibilité d'instruction aux enfants qui ne peuvent pas fréquenter l'école • Le sport peut contribuer à atténuer la marginalisation qui empêche les enfants handicapés de fréquenter l'école
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Le sport contribue à améliorer la santé physique et mentale des femmes et leur offre de nombreuses possibilités d'interaction sociale et d'amitié • La participation aux activités sportives mène au renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi, et donne un sentiment de maîtrise plus complet de son propre corps • Les filles et les femmes ont l'occasion d'assumer des rôles de leadership et d'acquérir de l'expérience • Le sport peut entraîner un changement positif des normes liées à l'identité sexuelle, ce qui accorde aux filles et aux femmes une meilleure sécurité et une maîtrise plus complète de leur vie • Les femmes et les jeunes filles handicapées sont responsabilisées par l'acquisition de renseignements au sujet de la santé, de compétences, de contacts au sein des réseaux sociaux et d'expériences de leadership
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Le sport peut servir à instruire les jeunes mères et à leur fournir des renseignements, ce qui contribue à une meilleure santé de leurs enfants • Une meilleure condition physique renforce la résistance des enfants à certaines maladies • Le sport peut contribuer à réduire le taux de grossesses à haut risque chez les adolescentes • Les campagnes de vaccination et de prévention basées sur le sport contribuent à réduire la mortalité infantile et l'apparition de

	<p>handicaps dus à la rougeole, au paludisme et à la polio.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les programmes sportifs d'intégration contribuent à réduire la probabilité d'infanticide par la promotion de l'acceptation des enfants handicapés
5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes sportifs de santé offrent aux filles et aux femmes un accès plus libre aux renseignements sur la santé et les services liés à la reproduction • De meilleurs niveaux de condition physique accélèrent le rétablissement post-natal
6. Combattre le VIH et le SIDA, le paludisme et d'autres maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes sportifs peuvent servir à diminuer la marginalisation et à augmenter l'intégration sociale et économique des personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA • Les programmes sportifs sont associés à une baisse du taux des comportements à risque pour la santé qui contribuent aux infections par le VIH • Les programmes qui offrent une éducation préventive sur le VIH et soulignent le concept de responsabilisation peuvent faire baisser encore les taux d'infection par le VIH • Le sport peut servir à élever le taux de vaccination contre la rougeole, la polio et d'autres maladies • L'engagement d'athlètes célèbres et le recours aux événements sportifs de masse peuvent augmenter la portée et l'impact des campagnes de prévention et d'instruction sur le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies
7. Préserver l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Les campagnes d'éducation basées sur le sport peuvent sensibiliser le public à l'importance de la protection et de la viabilité de l'environnement • Les initiatives de mobilisation sociale basées sur le sport peuvent améliorer le taux de participation aux activités communautaires pour l'amélioration de l'environnement local
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> • Les efforts du programme de sport au service du développement et de la paix donnent lieu à l'établissement de partenariats à l'échelle mondiale et au renforcement des relations entre les gouvernements, les donateurs, les ONG et les organisations sportives du monde entier

2. AVANTAGES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PAIX PAR LE BIAIS DU SPORT

Le sport peut servir à faire progresser divers objectifs de développement et de paix. Bien que les éléments probants issus des recherches universitaires sur l'impact du sport ne font qu'émerger, il existe de solides données quantitatives et de nombreux renseignements anecdotiques qui étayent l'impact potentiel du sport sur le développement et la paix². Cependant, cet impact dépend dans tous les cas des caractéristiques suivantes : les programmes de sport au service du développement et de la paix doivent accorder la priorité aux objectifs de développement, être

bien conçus, incarner des valeurs positives, responsabiliser les participants, favoriser l'appropriation locale, faire preuve d'intégration et assurer une expérience sportive de qualité amusante et plaisante.

2.1 Promotion de la santé et prévention des maladies

Le sport offre des avantages en matière de santé de deux façons : par la participation directe aux activités sportives et par l'usage du sport comme plateforme de communication, d'éducation et de mobilisation sociale. La recherche a démontré que le sport peut contribuer à :

- **Prévenir et traiter les maladies chroniques non transmissibles** — Le sport offre un excellent moyen d'augmenter le niveau d'activité physique, un facteur clé dans la prévention et le traitement des maladies chroniques. L'activité physique est particulièrement bénéfique pour s'attaquer au problème de l'obésité et pour réduire les risques pour la santé qui y sont liés. En outre, le fait d'avoir une activité physique régulière fait baisser le risque de maladie cardiovasculaire, de cancer et de diabète de type 2. Le sport peut également aider les personnes qui souffrent de maladies cardiovasculaires, de diabète ou d'ostéoporose à gérer leur état de manière plus efficace.
- **Prévenir et traiter les maladies infectieuses** — Le sport offre une excellente plateforme d'éducation publique et de mobilisation sociale pour la prévention et le traitement des maladies infectieuses. Il s'est révélé un outil efficace pour sensibiliser le public et promouvoir ses connaissances en matière de prévention contre le VIH, le paludisme et la tuberculose, pour améliorer la santé des personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA, pour éliminer la marginalisation associée au VIH et au SIDA, pour réduire les comportements à risque pour la santé et pour augmenter le taux de vaccination contre la rougeole et la polio.
- **Améliorer la santé mentale** — Par l'activité physique, l'acquisition d'aptitudes et des rapports sociaux positifs, le sport peut améliorer l'estime de soi et la confiance en soi, réduire les niveaux de stress et d'anxiété et soulager la dépression à tous les âges. Chez les enfants et les adolescents, le sport peut également diminuer le traumatisme en situation d'après-conflit ou à la suite d'une catastrophe, ainsi que favoriser une formation et un développement positifs de l'identité de l'adolescent. Chez les adultes plus âgés, l'activité physique liée au sport contribue à développer la mémoire et à améliorer les capacités d'apprentissage, et réduit le risque de perte cognitive due à la maladie d'Alzheimer et aux légers accidents vasculaires cérébraux.

- **Réduire les dépenses de santé directes et indirectes** — On estime que l'inactivité physique a engendré environ 75 milliards de dollars américains supplémentaire aux frais médicaux des États-Unis en 2000, et qu'elle est responsable de 6 % des coûts totaux en soins de santé au Canada. Bien que nous ne disposions encore d'aucune donnée comparable dans les pays en voie de développement, le sport, par l'entremise de l'activité physique, a montré une large diminution de ces coûts dans plusieurs pays industrialisés. Les programmes d'activité physique sur les lieux de travail aux États-Unis ont entraîné une réduction des congés de maladie à court terme de 6 à 32 %, une diminution des coûts de soins de santé de 20 à 55%, et une augmentation de la productivité de 2 à 52 %.

2.2 Amélioration du développement et de l'éducation des enfants et des adolescents

Le sport peut contribuer dans une large mesure aux efforts internationaux, nationaux et régionaux qui visent à procurer aux enfants un bon départ dans la vie. Il peut aider les personnes nées dans des circonstances défavorables, et doter les adolescents des renseignements, des capacités, des ressources personnelles et sociales et du soutien nécessaires pour réussir le passage des transitions clés de la vie. La recherche indique que les activités sportives et ludiques positives, bien conçues et adaptées à l'âge des participants peut contribuer à :

- **Améliorer la santé et le développement physique** — Bien que les liens entre l'activité physique et la prévention des maladies non transmissibles chez les enfants et les adolescents ne soient pas aussi clairement établis que chez les adultes, une activité physique régulière contribue à développer et à maintenir des os, des muscles et des articulations en bonne santé, à contrôler son poids et à réduire le taux de graisse dans le corps, à prévenir ou à ralentir l'apparition de l'hypertension artérielle, à réduire l'hypertension artérielle chez les adolescents qui en souffrent, et à diminuer le risque de maladie cardiovasculaire. Le sport et l'activité physique contribuent également au développement des capacités motrices essentielles au plaisir que l'on prendra à la pratique des activités physiques toute la vie durant.
- **Favoriser la santé et le développement psychosociaux** — Au cours des six premières années de la vie d'un enfant, le jeu est essentiel au développement des capacités physiques, cognitives, sociales et émotionnelles qui l'aideront dans son apprentissage et lui permettront de fonctionner dans la vie. Chez les enfants plus âgés, le sport contribue à réduire les niveaux d'anxiété et de dépression et à rehausser l'estime de soi. Chez les adolescents, le sport aide à la formation d'une identité positive en renforçant l'estime et l'image de soi et en

créant des occasions de rapports sociaux positifs. L'amélioration de l'estime de soi est particulièrement importante, car la dévalorisation mène à la toxicomanie, à l'alcoolisme et au tabagisme, à une activité sexuelle précoce et non protégée, aux grossesses précoces, aux comportements antisociaux et au suicide.

- **Acquérir des connaissances pratiques et des valeurs positives** — Les programmes sportifs bien conçus peuvent également aider les jeunes gens à développer les capacités nécessaires pour faire face aux défis de la vie, à acquérir d'importantes connaissances pratiques, à améliorer leurs chances de trouver du travail et à développer leur volonté de collaboration en tant que bénévoles au sein de leur collectivité. Les activités sportives peuvent également promouvoir une morale et des valeurs positives lorsqu'elles sont animées par des adultes concernés et attentionnés qui s'engagent à offrir une expérience sportive positive. Les adolescents qui participent aux activités sportives ont moins de risques de s'engager dans des comportements délinquants ou d'être arrêtés par la police que ceux qui n'y participent pas. Le sport est également un outil efficace pour aborder le problème de la participation des adolescents aux bandes de jeunes.
- **Aider les enfants et les adolescents à surmonter les traumatismes** — Les activités sportives et ludiques semblent éveiller chez les enfants et les adolescents la capacité d'adaptation qui les aide naturellement à se protéger, à se fortifier et à guérir lors de situations de stress extrême dû aux conflits ou aux catastrophes naturelles. Les activités sportives et ludiques contribuent à normaliser la vie en restaurant une activité structurée, en offrant un sentiment de sécurité et de stabilité et en rétablissant les réseaux de soutien social. Les programmes de sport se sont également révélés efficaces pour aider les jeunes à gérer les émotions survenant à la suite d'un traumatisme et pour réduire le nombre de cas de dépression. Le sport est utilisé avec succès dans les situations d'après-conflit pour réintégrer les anciens enfants soldats dans leurs collectivités, pour les aider à reconstruire leur identité et leur estime de soi et à acquérir l'instruction, les capacités et l'expérience nécessaires pour trouver un travail.
- **Renforcer l'éducation** — L'éducation physique et le sport jouent un rôle important dans la vie scolaire. Ils contribuent à augmenter les taux d'inscription et de fréquentation, à élever les normes, à améliorer les comportements et la santé, à créer un environnement plus propice à l'apprentissage et à développer les aptitudes sociales et la soif d'apprentissage des enfants. Le sport s'est également révélé être un instrument de promotion de l'identification avec les valeurs scolaires, d'engagement en faveur de ces dernières et d'amélioration du rendement scolaire.

2.3 Promotion de l'égalité des sexes et autonomisation des jeunes filles et des femmes

La notion d'identité sexuelle est un concept social qui définit les rôles, les comportements, les activités et les attributs que la société croit appropriés pour les hommes et les femmes.

L'attribution de ces rôles, ainsi que l'adoption de ces caractéristiques, peuvent engendrer des inégalités entre les sexes, c'est-à-dire des différences entre hommes et femmes qui favorisent systématiquement un groupe au détriment de l'autre. De plus en plus de données probantes démontrent que le sport est un outil viable pour aborder le problème des inégalités entre les sexes et favoriser l'autonomisation des femmes et des filles. Les éléments probants indiquent que le sport peut contribuer à :

- **Améliorer la santé et le bien-être des femmes et des filles** — Le sport et l'activité physique peuvent fortement réduire le risque d'ostéoporose, de cancer du sein et de dépression des maladies qui touchent en majorité les femmes, et améliorer la santé des femmes au cours de la grossesse. La participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives est également liée à une réduction du taux d'activité sexuelle à l'adolescence, des grossesses précoces et de la conceptualisation du suicide dans les pays industrialisés. Les programmes de sport féminin peuvent offrir, dans tous les contextes, un milieu où les femmes et les filles peuvent obtenir en toute sécurité des renseignements essentiels sur la reproduction et la santé sexuelle ainsi que discuter de questions de santé délicates.
- **Encourager l'estime de soi et la responsabilisation** — Les femmes et les jeunes filles qui participent aux activités sportives et physiques dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement jouissent d'une estime de soi, d'une perception de soi et d'un amour propre améliorés, d'un plus grand sentiment d'efficacité, de responsabilité et de liberté. Ces atouts semblent être liés à l'acquisition par les participantes d'un sentiment d'accomplissement, à une perception améliorée de leur apparence physique, à la maîtrise d'aptitudes, à une interaction sociale positive, à des occasions de prendre des rôles de leadership et de jouer un rôle actif de modèles et de mentors.
- **Faciliter l'intégration sociale** — L'interaction entre les normes culturelles traditionnelles de genre et la pauvreté, peut entraîner, dans certains contextes, l'isolation sociale des filles et des femmes de la vie communautaire conventionnelle. Le sport peut procurer aux femmes et aux filles un libre accès à des espaces publics sûrs et autorisés, ce qui leur permet de se

réunir, de construire des réseaux sociaux qui s'étendent au-delà de leurs familles, de discuter de problèmes et de jouir régulièrement de leur liberté de mouvement.

- **Remettre en question les normes liées à l'identité sexuelle** — Étant donné la prédominance masculine dans le sport, l'existence même de femmes athlètes peut soulever des questions au sujet du rôle de l'homme et de la femme. La participation au sport permet aux filles et aux femmes de modifier la perception qu'elles ont de leurs capacités et de leur rôle social, et de changer la perception qu'en ont les autres. Remettre ces normes en cause, c'est également remettre en question les normes qui régissent les garçons et les hommes, ce qui entraîne une remise en question des opinions généralement reçues en ce qui concerne les capacités de chaque sexe.
- **Offrir des possibilités de leadership et d'accomplissement** — Les programmes sportifs accordent aux filles et aux femmes la chance de développer leurs compétences en leadership en leur permettant d'acquérir une expérience en leadership en tant que pairs éducatrices, entraîneuses, responsables, mentors, supporters et organisatrices. Les femmes athlètes peuvent également servir de puissants modèles et contribuer à dissiper l'idée fausse que le sport n'est pas approprié pour les femmes, que ce soit à l'échelon biologique ou social.

2.4 Accroître l'intégration et le bien-être des personnes handicapées

Le sport accroît l'intégration et le bien-être des personnes handicapées en modifiant l'opinion et le sentiment de la collectivité à leur égard et en changeant l'opinion et le sentiment que de telles personnes ont d'elles-mêmes. Des données probantes limitées ainsi qu'une solide base d'expériences qualitatives démontrent que le sport peut contribuer à :

- **Éliminer la marginalisation** — La marginalisation consiste en des stéréotypes dénués de tout fondement, d'hypothèses erronées, de perceptions négatives et de préjugés. Nombreuses sont les pratiques et les politiques discriminatoires qui proviennent de la marginalisation et se dressent comme des obstacles devant les personnes handicapées. En plaçant ces dernières dans un contexte au sein duquel leurs compétences sont mises en valeur, le sport contribue à détruire l'image de passivité, d'inactivité et de manque de participation à la vie communautaire des personnes handicapées, et la remplace par l'image de personnes actives, capables et membres de la société à part entière.

- **Favoriser la socialisation** — Les personnes handicapées sont souvent exclues de la vie communautaire à un âge précoce, ce qui les prive de la chance de développer des rapports avec autrui. Le sport les aide à acquérir les compétences sociales dont elles pourraient être dépourvues à la suite de cette isolation, dont la communication efficace, le travail d'équipe et la coopération, l'établissement d'objectifs, l'autodiscipline, le respect d'autrui et l'importance des règles. Les entraîneurs et les coéquipiers peuvent tenir lieu d'importants modèles et aider les joueurs handicapés à acquérir des aptitudes qu'ils pourront appliquer dans d'autres domaines de la vie.
- **Promouvoir l'indépendance et la participation au sport** — Le sport permet aux personnes handicapées d'acquérir une plus grande indépendance en améliorant leurs capacités physiques (c'est-à-dire leur coordination, leur posture, leur tonus musculaire, leur équilibre et leur force), en facilitant leur développement socio émotionnel et en augmentant leur capacité d'initiative personnelle. Un examen des programmes établis dans les pays en voie de développement indique que bon nombre de ces programmes ont permis à leurs participants de trouver du travail grâce au renforcement de leur confiance en eux et à l'amélioration de leurs aptitudes sociales.
- **Contribuer à l'autonomisation** — Le sport est un outil efficace pour le développement des connaissances et la sensibilisation des personnes handicapées, car il permet à de grands groupes de se réunir pour des activités amusantes. En outre, la conscience et la confiance qu'acquièrent grâce au sport les personnes handicapées représentent bien souvent l'élan qui les pousse à s'engager en faveur de la défense de leurs semblables, car les aptitudes en communication, en leadership et en travail d'équipe qu'elles développent se traduisent aisément dans ce domaine.
- **Favoriser une meilleure intégration** — En raison de sa popularité, le sport peut constituer un moyen hautement efficace pour les grandes institutions de mettre en place une meilleure intégration des personnes handicapées. La grande variété et la souplesse des activités sportives en font une vitrine idéale pour les stratégies d'intégration et d'adaptation qui visent à apporter un changement de perception et à générer un intérêt général pour d'autres adaptations.

2.5 Amélioration de l'intégration sociale, prévention des conflits et construction de la paix

Le sport ne peut à lui seul ni prévenir les conflits, ni construire la paix. Cependant, il peut contribuer à des efforts plus larges et plus globaux allant dans ce sens. Le sport peut contribuer à jeter des ponts par-dessus les fossés sociaux, économiques et culturels et à construire un sentiment d'identité partagée et de camaraderie au sein de groupes dont les membres seraient autrement inclinés à se considérer avec une méfiance et une hostilité mutuelles. Bien que les données probantes sur l'usage du sport en vue de l'atteinte d'objectifs de paix soient limitées, il existe suffisamment de preuves anecdotiques pour dire que le sport est utilisé avec succès pour :

- **Promouvoir l'intégration sociale** — Le sport peut contribuer à réduire les tensions sociales en permettant d'atteindre les groupes généralement exclus par la société. Il a contribué avec succès à établir des liens entre les groupes exclus et les services et réseaux de soutien communautaires, à accroître le capital humain et social des personnes handicapées, à rétablir leur confiance en elles et leur estime de soi, à mettre au jour les causes structurelles de leur exclusion et à offrir des solutions à cette dernière. Le sport est utilisé avec succès pour réduire la vulnérabilité des adolescents au recrutement par les milices et les gangs en leur offrant un autre moyen d'acquérir un sentiment d'appartenance et une raison d'être, en leur donnant une raison de rester au sein de leur collectivité, en les aidant à adopter une perspective plus critique à l'égard de leur engagement dans des conflits et en leur permettant d'envisager une façon plus pacifique de jouer un rôle social reconnu.
- **Offrir un temps de répit en période de conflits** — Grâce aux accords tels que la trêve olympique, le sport peut ouvrir une fenêtre temporaire à l'aide humanitaire accordée aux civils en temps de guerre. Les activités sportives régulières organisées à l'échelon communautaire dans un cadre sûr et sous supervision peuvent offrir l'occasion aux gens de tous âges de s'amuser dans une atmosphère saine et détendue, en particulier aux enfants qui peuvent être plus facilement traumatisés par les conflits.
- **Instaurer la confiance et établir des ponts entre les groupes en conflit** — Le sport, qu'il s'agisse du sport communautaire ou du sport d'élite, a servi à de nombreuses occasions à établir des ponts et à maintenir des relations positives entre les parties adverses d'un conflit. De nombreuses missions de maintien de la paix se servent activement du sport pour instaurer la confiance au sein des populations locales et pour contribuer à désamorcer les

tensions locales. Les activités sportives bien conçues, qui incorporent les meilleures valeurs du sport (le respect de l'adversaire, le fair-play, le travail d'équipe et l'adhésion à des règles mutuellement convenues), peuvent également aider les gens à acquérir les valeurs et les aptitudes nécessaires pour prévenir et résoudre les conflits dans leur vie personnelle.

- **Construire la paix en situation d'après-conflit** — Le sport se présente comme un rituel partagé qui peut contribuer à rétablir une dimension humaine réciproque entre les anciens adversaires. Les expériences sportives partagées font ressortir les similitudes plutôt que les différences aux yeux des participants. Elles les aident à développer leur empathie et à effacer les effets déshumanisants de la caractérisation négative persistante que les adversaires affichent. Le sport constitue également un instrument efficace de promotion du processus de divulgation de la vérité, auquel il est fait de plus en plus recours pour encourager la réconciliation après une période prolongée de guerre civile. Les activités de sport régulières sont utilisées avec succès pour traiter les traumatismes d'après-guerre et promouvoir le processus de cicatrisation. Elles offrent un espace sûr qui permet aux victimes de conflits de regagner un sentiment de sécurité et de normalité, de nouer des relations positives, et, dans le cas de personnes récemment handicapées, de réinstaurer un sentiment de confiance dans leurs propres capacités. Le sport contribue également à réhabiliter et à réintégrer les anciens combattants, en particulier les anciens enfants soldats, dans la collectivité.
- **Promouvoir une culture de la paix** — La popularité mondiale du sport d'élite en fait une excellente plateforme de communication de masse, qui peut servir à promouvoir une culture de la paix. Les équipes et les athlètes célèbres peuvent jouer un rôle de modèle et de porte-parole à l'influence considérable, et peuvent quelquefois servir d'« entrée en matière » entre deux nations hostiles, ouvrant la voie à un dialogue qui serait autrement impossible.

3. LIMITES ET RISQUES LIÉS AU SPORT

Les programmes de sport bien conçus au service du développement et de la paix ont le potentiel de contribuer à atteindre, entre autres buts, les objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, le sport ne peut, à lui seul, assurer la paix ou résoudre des problèmes sociaux complexes. Le sport doit plutôt faire partie, en tant qu'outil hautement efficace, d'une panoplie plus vaste de pratiques de développement, et doit s'appliquer de façon holistique et conjointement avec d'autres interventions et d'autres programmes afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Il est important de remarquer que tous les programmes de sport ne sont pas appropriés à tous les objectifs de développement et de paix. Il se pourrait que les programmes de sport commerciaux ne soient pas favorables au développement social s'ils ne visent qu'un avantage commercial. De même, les programmes de sport de haute compétition pourraient ne pas convenir aux objectifs de développement et de paix s'ils présentent des restrictions de participation (par exemple, si seuls les athlètes d'élite sont autorisés à participer). Cela ne signifie cependant pas que les événements sportifs professionnels de haut niveau, les fédérations sportives, les clubs, les équipes et les athlètes ne peuvent jouer aucun rôle dans le sport au service du développement et de la paix. En fait, leur rôle par le passé a été essentiel et fort précieux (par exemple la mobilisation d'athlètes et d'équipes pour la défense d'une cause et pour servir de modèles, l'organisation d'événements sportifs comme plateformes d'éducation publiques, et l'affectation de ressources aux programmes communautaires), et le restera.

Les maux de la société se retrouvent en milieu sportif comme dans tout autre cadre social. Par conséquent, le sport comporte ses risques inhérents. Ces derniers peuvent avoir un impact négatif sur les objectifs de développement et de paix, et il faut donc les éviter si l'on veut conserver l'entière énergie positive liée au sport. Ces risques comprennent entre autres l'exploitation abusive des talents provenant des pays en voie de développement en vue d'un profit commercial, l'agressivité et la rivalité violente entre les équipes adverses et leurs fans, et le fait de mettre l'accent sur la victoire à tout prix, ce qui encourage les comportements peu éthiques et peu sains (comme l'agressivité, le dopage et les autres formes de fraude). De tels risques peuvent ébranler les valeurs positives du sport et offrir des modèles négatifs aux adolescents.

Il est possible de réduire les risques associés à l'usage du sport en faveur de divers objectifs de développement en s'assurant que les initiatives de sport au service du développement et de la paix sont motivées en premier lieu par les objectifs de développement et sont réalisées selon les principes de transparence, de responsabilité et de durabilité. Cette approche préserve l'intégrité et la joie inhérente au sport, ainsi que sa valeur sociale positive.

4. RÔLE ESSENTIEL DES GOUVERNEMENTS NATIONAUX

Tous les gouvernements jouent un rôle actif et essentiel dans le développement et le soutien de la vie sportive de leurs nations. Cela s'avère au niveau de la haute compétition ainsi que dans les systèmes de sport communautaire, pour les gens de tous âges et de toutes aptitudes.

Cependant, peu nombreux sont les gouvernements qui utilisent intentionnellement et activement le sport à large échelle comme outil de progrès vers leurs objectifs de développement et de paix intérieurs et internationaux.

Les données probantes et l'expérience ont démontré que le sport peut servir d'outil peu coûteux et très influent pour faire avancer une vaste gamme d'objectifs de développement, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement. Actuellement, l'usage du sport en vue de faire progresser ces objectifs est largement confiné à de nombreux projets à petite échelle, qui sont souvent mis au point en marge du cadre des politiques et des programmes gouvernementaux existants et qui ne bénéficient que de subventions, de facilitations et de perspectives de durabilité limitées.

Pour pleinement canaliser l'énergie potentielle du sport, les approches du sport au service du développement et de la paix doivent être acceptées et intégrées dans la boîte à outils du développement au sens large, et les politiques nationales, l'investissement et les facilitations doivent être en place afin de permettre aux programmes de s'adapter à l'échelle nationale.

Le passage à cette réalité présente un double défi. En premier lieu, les organismes de développement doivent prendre conscience de l'usage du sport en tant qu'outil de développement et de paix et en accepter l'idée, puis l'intégrer dans leurs politiques et leurs programmes d'aide internationale. Ensuite, les gouvernements nationaux doivent comprendre que le pouvoir du sport les aide à atteindre leurs objectifs de développement intérieur, et doivent reconnaître l'importance liée à l'intégration du sport dans leurs priorités et leurs stratégies de développement. Ce point est particulièrement important, car la propriété des politiques et des initiatives doit appartenir aux gouvernements nationaux et, en ce qui concerne les projets, aux collectivités locales. Cette appropriation est essentielle au succès et à la durabilité des initiatives à long terme. Sans appropriation locale, les initiatives ont peu de chance de bénéficier du soutien et de l'engagement nécessaires pour réussir.

Une fois les politiques clés en place, les gouvernements doivent aborder le défi du développement de programmes, et s'assurer qu'ils ont les capacités pour leur mise en œuvre efficace. Le partage des compétences entre les gouvernements provinciaux et locaux en ce qui concerne l'éducation, entre autres, fait naître le besoin de partenariats avec d'autres échelons du gouvernement pour s'assurer de leur participation et de leur soutien actifs à de nombreuses initiatives et à de nombreux programmes. Lorsque les gouvernements nationaux n'ont pas de compétence directe, ils peuvent se servir de leur pouvoir de convoquer et de rassembler

différents acteurs, de leurs partenariats à frais partagés et d'autres formes d'influence pour encourager la prise de mesures actives par d'autres échelons du gouvernement.

Dans presque tous les cas, les programmes de sport au service du développement et de la paix impliquent la mobilisation de partenariats avec une vaste gamme de secteurs, dont les organisations sportives, les ONG, le secteur privé et les organismes multilatéraux, afin de capitaliser les compétences, d'orienter les ressources et de coordonner les activités de développement des ressources et du programme. La plupart de ces partenariats naîtront du processus même d'élaboration des politiques, qui devrait idéalement regrouper la participation de tous les intervenants du sport au service du développement et de la paix.

41. Adoption et mise en œuvre du programme de sport au service du développement et de la paix

Le processus d'adoption et de mise en œuvre des politiques et des pratiques du sport au service du développement et de la paix varie d'un pays à l'autre. Il dépend, entre autres, du contexte national en place, des antécédents en matière d'engagement gouvernemental en faveur de la question, du cadre politique existant et du processus de mise en place des politiques publiques du gouvernement.

Bien qu'il n'existe aucun processus linéaire étape par étape, on retrouve quatre domaines généraux d'activités dans lesquelles la plupart des gouvernements s'engagent lorsqu'ils mettent au point et incorporent les politiques et les pratiques du sport au service du développement et de la paix à l'ordre du jour national et international. Ces domaines d'activités comprennent :

- La mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux
- L'élaboration de politiques
- La conception et la mise en œuvre de programmes
- La mobilisation des ressources, les partenariats et la collaboration

Les sections suivantes mettent en évidence les facteurs clés de chacun de ces domaines et indiquent des principes directeurs généraux ainsi que des recommandations de politiques et de programmes aux gouvernements. Les gouvernements sont invités à adopter les recommandations applicables à leur contexte respectif en les adaptant si nécessaire.

4.2 Principes directeurs

Les gouvernements qui s'intéressent à la mobilisation dans l'optique du sport au service du

développement et de la paix sont invités à prendre les principes directeurs suivants en considération. Ce sont des principes de développement généralement reconnus et provenant de l'expérience des gouvernements (comme ceux qui figurent dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement), ainsi que des meilleures pratiques généralement reconnues en matière de développement de politiques et de programmes.

Pour assurer la pertinence, la qualité et l'efficacité de leurs politiques et programmes de sport au service du développement et de la paix, nous encourageons les gouvernements à adopter les principes directeurs clés suivants.

- **Adopter des processus de développement et de consultation des politiques et des programmes** qui engagent tous les intervenants clés à définir les besoins, les perspectives et les priorités.
- **Appliquer une approche axée sur les données probantes** qui utilise avec efficacité les éléments probants provenant de la recherche, les conseils en matière de meilleures pratiques et les mécanismes efficaces de consultation et d'évaluation.
- **Accorder une place importante aux droits**, reconnaître et faire appliquer le droit de chacun de jouer et de faire du sport, tel qu'il est décrit dans les lois nationales et les traités internationaux pertinents, et chercher à promouvoir l'intégration et à prévenir la discrimination.
- **S'engager en faveur de l'apprentissage et du développement** afin d'adapter et d'améliorer constamment les politiques, les programmes, les processus et les relations.
- **S'engager en faveur de la transparence et de la responsabilité** afin de favoriser la confiance, les partenariats efficaces, le soutien public et les politiques et les programmes couronnés de succès.

5. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

Les recommandations suivantes ont été condensées à partir des expériences de plus de 50 gouvernements nationaux participant au SDP IWG, ainsi qu'à partir de consultations avec des représentants des organismes des Nations Unies (ONU), des organisations sportives, des organisations non gouvernementales (ONG) et du secteur privé. Pour concerner tous les

gouvernements, les recommandations suivantes sont forcément de haut niveau. Elles se basent sur les idées et les recommandations présentées dans le rapport complet et les renforcent. Elles offrent également un cadre pour la canalisation de l'énergie du sport au service du développement et de la paix.

Nous encourageons les gouvernements qui désirent examiner des exemples détaillés sur les actions d'autres gouvernements à consulter le rapport complémentaire du SDP IWG, *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action*, qui étudie les expériences, les problèmes et les leçons apprises par 34 gouvernements qui ont activement mis au point et mis en œuvre des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix dans le monde entier.

5.1 Mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux

La sensibilisation et l'obtention du soutien des dirigeants politiques nationaux et des hauts fonctionnaires gouvernementaux sont les premières étapes essentielles de la mobilisation de l'action gouvernementale en faveur du sport au service du développement et de la paix. Dans certains pays, la participation au SDP IWG a été le catalyseur qui a généré ce genre de soutien. Cependant, dans la plupart des cas, une sensibilisation constante du gouvernement par les partisans du sport au service du développement et de la paix est nécessaire pour établir le soutien intergouvernemental indispensable à un usage à grande échelle et intégré du sport pour faire progresser les objectifs de développement et de paix.

Recommandations : mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux

Entreprendre des programmes d'approche et de sensibilisation.

Il se peut que les partisans du sport au service du développement et de la paix se heurtent à un manque général de sensibilisation en ce qui concerne le potentiel du sport en tant qu'outil de développement et de paix. Ils pourraient découvrir que le sport est perçu comme un luxe par rapport à d'autres besoins de développement plus impérieux, et qu'il est donc peu adapté à l'investissement par les pays en voie de développement ou les organismes donateurs. Des efforts systématiques de diffusion et de sensibilisation sont nécessaires pour modifier cette opinion. Il est essentiel de communiquer et d'offrir des preuves que le sport peut être un moyen efficace de relever divers défis sociaux et de réduire les coûts publics qui y sont associés.

Positionner le sport en tant qu'outil de développement et de paix.

Bien que le sport possède sa valeur intrinsèque, il est essentiel de ne pas le présenter comme un

objectif de développement en lui-même. Le sport est un moyen d'atteindre d'autres objectifs de développement, en particulier ceux qui sont liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il est également important d'indiquer clairement quels sont les risques associés à l'usage du sport dans certains contextes, ainsi que les limites des objectifs atteignables grâce au sport.

Accéder aux ressources de connaissances.

Les gouvernements ont à présent la possibilité d'accéder à un éventail modeste mais croissant de ressources de connaissances qu'ils peuvent utiliser pour prouver que le sport peut avoir un impact sur divers objectifs de développement et de paix. Ces ressources peuvent également donner des conseils sur l'utilisation du sport à ces fins. Nous encourageons les partisans du sport au service du développement et de la paix à recueillir et à utiliser les données probantes rassemblées par la recherche, les cas d'étude, les rapports sur d'autres activités et documents gouvernementaux qui fournissent :

- La preuve de l'impact du sport en rapport avec des objectifs de développement et de paix spécifiques
- Les exemples de l'usage du sport à de telles fins
- Les conseils fondés sur l'expérience qui visent à la conception de programmes et de politiques du sport au service du développement et de la paix efficaces³.

Prendre appui sur les priorités des autres ministères au sein du gouvernement.

Le soutien en faveur des politiques et des initiatives de sport au service du développement et de la paix sera accordé le plus volontiers lorsque ces initiatives visent à aider les ministères et les gouvernements à atteindre leurs priorités spécifiques et à honorer les engagements internationaux qu'ils ont conclus dans le cadre des traités, des conventions et des accords pertinents. De nombreux ministères dans des gouvernements poursuivent des objectifs de développement qui peuvent profiter de l'intégration du sport dans leurs approches politiques et dans leurs programmes. Le sport est particulièrement pertinent pour les ministères qui visent des objectifs de santé, de développement et d'éducation des enfants et des adolescents, d'intégration des personnes handicapées, de progrès de l'égalité des sexes, de prévention des conflits et de construction de la paix. Il est également possible de démontrer l'impact du sport dans les domaines de l'emploi, du développement économique et de la durabilité de l'environnement.





Pour développer les priorités des gouvernements, nous encourageons les partisans du sport au service du développement et de la paix à :

- Mener des opérations de proximité et d'engagement pour informer les divers ministères de la façon dont le sport peut les aider à faire progresser leur mandat, à atteindre leurs

objectifs et à créer une masse importante de partisans et de partenaires, autant aux postes de direction qu'aux postes opérationnels. Prendre contact avec les porte-parole des autres ministères et leur fournir des données probantes concernant l'impact du sport sur les objectifs de développement qui leur sont pertinents. Transmettre les rapports et les documents de ressources pertinents, en organisant une réunion avec les personnes clés afin de discuter de la façon d'utiliser le sport pour aborder des questions d'intérêt commun. Il est toujours avantageux de se réunir avec ceux qui ont le plus de chance de s'intéresser au sujet.

- Inviter le département des finances au dialogue sur le sport au service du développement et de la paix, car il détient la première place dans le processus d'établissement du budget. Le tableau n° 2 indique comment l'on peut faire comprendre quelle est l'importance du sport au service du développement et de la paix pour l'atteinte des priorités du Ministère des finances.
- Solliciter l'engagement d'autres ministères, qui peuvent grandement contribuer à faire progresser le sport au service du développement et de la paix. Par exemple, les ministères des transports et de l'aménagement urbain jouent un rôle essentiel dans la planification et la conception de l'infrastructure d'une collectivité, comme les installations sportives en intérieur ou en extérieur, les sentiers etc.

Tableau 2 Réduction des coûts publics associée au programme du sport au service du développement et de la paix⁴

LES FAÇONS DONT LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX PEUT RÉDUIRE LES COÛTS PUBLICS	
Augmentation des niveaux d'activité physique	 <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé liés aux maladies chroniques et mentales • Réduction des frais engagés par les particuliers à la suite de la perte d'un emploi et des dépenses relatives aux soins de santé en raison d'une maladie • Réduction des charges salariales de l'employeur en raison d'une diminution de l'absentéisme • Avantages économiques provenant d'une augmentation de la productivité
Meilleurs taux de vaccination infantile	 <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé en raison de la diminution des maladies infantiles évitables • Réduction des pertes de productivité dues à l'absence d'un membre de la famille pour cause de soins à un enfant malade
Réduction des comportements à risque pour la santé des adolescents	 <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé en raison de la diminution des grossesses précoces à haut risque • Réduction des coûts de soins de santé engendrés par les maladies liées au tabagisme • Réduction des coûts de soins de santé et des frais policiers en raison de la diminution de l'abus d'alcool et de drogue
Amélioration des connaissances au sujet de la prévention du VIH	 <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé et de productivité en raison de la diminution des infections par le VIH
Amélioration de l'accès aux renseignements et aux services afférents à la santé de la reproduction	 <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé en raison de l'amélioration de la santé de la mère et du nourrisson
Augmentation du taux d'inscription et de fréquentation de l'école	 <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la productivité économique et réduction des coûts sociaux en raison de d'une meilleure éducation et d'une meilleure employabilité des jeunes
Acquisition de compétences polyvalentes par les jeunes	 <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la productivité et réduction des coûts sociaux en raison de l'amélioration de l'employabilité des jeunes
Prévention de la délinquance juvénile et de l'engagement dans la milice armée et les gangs	 <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts policiers et sécuritaires ainsi que des frais associés aux victimes de la criminalité en raison de la réduction du taux de criminalité et de l'activité des gangs ou de la milice
Augmentation de l'employabilité des personnes handicapées	 <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la pression financière subie par les familles et les programmes d'aide au revenu en raison de l'augmentation de l'employabilité des personnes handicapées
Création d'emplois par le biais de la fabrication d'équipement sportif	 <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la pression financière subie par les programmes d'aide au revenu et augmentation de la productivité en raison de l'augmentation des chances d'emploi et de l'acquisition de nouvelles compétences

Déterminer qui sont les défenseurs de la cause internes et externes et collaborer avec eux.

Au fur et à mesure que le sport au service du développement et de la paix se fait connaître des organisations, des gouvernements et des particuliers, nous verrons probablement se lever des défenseurs de sa cause, qui se porteront volontaires pour s'approcher des partisans potentiels, solliciter leur engagement et les inspirer. Ces défenseurs peuvent être des représentants gouvernementaux élus ou non élus, ou des personnes ne travaillant pas au sein du gouvernement, comme les athlètes et les bénéficiaires des programmes de sport au service du développement et de la paix. Les défenseurs de cette cause revêtent une importance capitale pour attirer l'attention des publics ciblés et démontrer le pouvoir du sport, souvent de façon personnelle et très convaincante. Puisque les défenseurs clés sont particulièrement efficaces pour promouvoir le sport au service du développement et de la paix au sein du gouvernement, il est important de déterminer qui ils sont et de trouver des façons de collaborer avec eux.

Établir des mécanismes systématiques de collaboration interministérielle.

Une fois l'intérêt soulevé, il faut établir des mécanismes interministériels pour coordonner la mise au point des politiques et des programmes, ainsi que leur mise en œuvre. Ces mécanismes favorisent le partage des connaissances, contribuent à prévenir le dédoublement des efforts d'un ministère à l'autre et favorisent une approche plus intégrée de l'établissement des programmes, ce qui est souvent bien accueilli par les partenaires et les collectivités externes.

Les deux approches de collaboration interministérielle généralement utilisées comprennent :

- La formation de groupes de travail interministériels structurés et non officiels. Les efforts du programme de sport au service du développement et de la paix peuvent être renforcés, par exemple, lorsque les ministères des sports et du développement se réunissent et collaborent régulièrement.
- La création de sous-comités qui se concentrent sur certains domaines spécifiques, comme la recherche ou le développement des capacités. Ces sous-comités peuvent dresser des objectifs clairs et communs, quelques objectifs prioritaires et un plan de travail. Ces étapes peuvent contribuer à motiver les ministères en vue de leur participation. Elles garantissent le progrès des connaissances, du soutien et des capacités du sport au service du développement et de la paix.

Déterminer qui sont les principaux intervenants externes du sport au service du développement et de la paix.

Les gouvernements peuvent bénéficier de l'engagement et de la consultation des fédérations et de organisations sportives nationales, des ONG pertinentes, des organismes multilatéraux ainsi que des partenaires du secteur privé. Ces entités peuvent faire office de puissants défenseurs et

offrir des compétences, des idées, des ressources et des partenaires précieux pour les initiatives gouvernementales. Les conseils consultatifs nationaux ou les tables rondes peuvent mobiliser avec succès les dirigeants de tous les secteurs et favoriser des politiques et des programmes plus efficaces par l'entremise d'une consultation et d'une action coordonnées.

Assurer la liaison avec les partisans du sport au service du développement et de la paix au sein des autres gouvernements.

Les gouvernements peuvent bénéficier d'un échange de connaissances et d'expériences avec leurs homologues à l'échelon régional ainsi que de la participation à des réunions ministérielles internationales, à des groupes de travail et à des conférences. Les politiques et les initiatives entreprises dans le cadre de ces forums peuvent représenter de précieux catalyseurs pour les progrès du développement des politiques et des programmes à l'échelon domestique. Ils offrent également la possibilité de coordonner des initiatives et des partenariats avec d'autres gouvernements dans des domaines tels que la recherche, le développement des capacités et les programmes conjoints, ce qui augmente les ressources disponibles des gouvernements qui y participent.

Se servir d'autres réseaux internationaux.

Les gouvernements peuvent élargir leur échange de connaissances, leurs initiatives coordonnées, leurs partenariats et leurs ressources en participant aux réseaux et aux événements intersectoriels du sport au service du développement et de la paix (par exemple la conférence « Next Step » et celle de Macolin, le Congrès du Sport pour tous du Comité olympique international) qui offrent un accès aux connaissances et aux compétences des dirigeants du sport au service du développement et de la paix en provenance du secteur privé, des fédérations et des organisations sportives, des ONG et du milieu de la recherche internationale.

Développer un soutien public du sport au service du développement et de la paix.

L'engagement et le soutien du public sont essentiels au succès des efforts des programmes de sport au service du développement et de la paix. Cela s'avère particulièrement lorsqu'on se demande si l'investissement dans le sport devrait devenir la priorité du gouvernement, étant donné l'existence d'autres besoins de développement impérieux. Un message clair à l'intention du public, qui peut indiquer la valeur du sport comme outil permettant de satisfaire à ces besoins, est capital dans ces circonstances.

Pour obtenir le soutien du public en faveur du sport au service du développement et de la paix, les partisans gouvernementaux sont invités à :

- Exploiter les données probantes de la recherche ainsi que les exemples tirés de programmes ou de projets réussis, qui formeront un compte-rendu convaincant du potentiel du sport. La sollicitation de l'engagement des médias en vue de faire passer ce message peut contribuer à sensibiliser le public et à obtenir son soutien
- Tirer parti du rôle de Porte-parole que les athlètes, les équipes sportives et les légendes du sport peuvent jouer
- L'engagement de personnalités de la société civile pour la création des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix, car ils peuvent offrir d'importantes perspectives et défendre la cause du sport avec succès.

5.2 Élaboration de politiques

Une fois que la sensibilisation et le soutien pour le sport au service du développement et de la paix sont suffisamment établis au sein d'un gouvernement, il faut passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à la mise au point de politiques. Cette tâche s'aborde de deux manières principales : 1) par l'établissement d'une politique nationale du sport au service du développement et de la paix distincte ainsi que de la législation, des programmes et des investissements qui en découlent, et 2) par l'intégration du sport au service du développement et de la paix dans les politiques de sport et de développement nationales et internationales, ainsi que dans les lois, les programmes et les investissements y relatifs.

Dans un monde idéal, les gouvernements devraient s'engager dans les deux voies, car elles se renforcent mutuellement. Cependant, certains gouvernements pourraient être d'avis qu'une politique nationale de sport au service du développement et de la paix distincte ne correspond pas à leurs besoins. Un gouvernement peut choisir de plutôt se concentrer sur l'intégration de l'usage du sport dans des politiques préexistantes. Cela peut signifier l'intégration du sport au service du développement et de la paix dans :

- Les politiques nationales de sport
- Les stratégies et les politiques d'aide internationale
- Les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement
- D'autres cadres politiques clés (comme la santé, l'éducation, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones, les personnes handicapées, les femmes, l'établissement des immigrants et des réfugiés et l'emploi).

Les contextes varient d'un pays à l'autre, et peuvent même varier à l'intérieur des frontières d'un pays suivant les objectifs politiques et les populations ciblées; il n'existe donc aucune politique ou approche passe-partout à adopter par les gouvernements. Chaque gouvernement doit entreprendre ses propres consultations et mener sa propre analyse pour déterminer dans quel cadre et comment recourir efficacement au sport afin d'atteindre les objectifs de développement. Les gouvernements peuvent cependant s'inspirer des leçons apprises par d'autres gouvernements, qui font déjà usage du sport dans cet esprit. Ces leçons figurent dans les recommandations qui suivent⁵.

Recommandations : élaboration de politiques

Déterminer le besoin d'une politique nationale de sport au service du développement et de la paix.

Dans certains cas, il peut être approprié et nécessaire de créer une politique de sport au service du développement et de la paix distincte afin de faire progresser ce concept. Il faut évaluer ce besoin au cas par cas.

Tirer profit des politiques et des programmes de sport et de développement existants à titre de plateformes potentielles pour les activités de sport au service du développement et de la paix.

Il convient de les évaluer individuellement afin de s'assurer qu'ils sont pertinents.

Pour les gouvernements des pays industrialisés : envisager d'intégrer le sport au service du développement et de la paix dans les politiques internationales de sport et de développement.

Le sport peut être un outil précieux pour faire progresser les priorités d'aide internationale. À moins d'incorporer le sport au service du développement et de la paix dans les priorités d'aide internationales, les ONG internationales et locales trouveront difficile d'obtenir le financement de leurs projets, et les gouvernements des pays en voie de développement se verront refuser d'importantes sources financières pour la mise à niveau de programmes nationaux couronnés de succès.

Pour les gouvernements des pays en voie de développement : envisager d'intégrer le sport au service du développement et de la paix dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté et dans les cadres de développement nationaux.

Le sport peut faire office d'outil efficace pour avancer de nombreux objectifs de développement qui figurent déjà dans ces documents stratégiques. Cela requiert des gouvernements des pays

en voie de développement et des partenaires donateurs d'opter pour une démarche d'intégration du sport dans les approches sectorielles et les cadres politiques convenus. Sans cette approche d'intégration, il devient difficile de mettre à niveau les programmes nationaux afin qu'ils soient efficaces.

Incorporer les leçons apprises en mettant au point les politiques de sport au service du développement et de la paix.

Ces dernières ont plus de chance d'être efficaces si :

- **Elles donnent la définition du sport au service du développement et de la paix et du sport dans le cadre de la politique.** Il existe plusieurs façons de définir ces termes, et les gouvernements doivent choisir une définition pertinente et appropriée à leur contexte national.
- **Elles renforcent l'atteinte des objectifs de développement et de paix, en particulier des objectifs du Millénaire pour le développement, lorsque cela est approprié.**
- **Elles reconnaissent explicitement les autres obligations et engagements internationaux pertinents selon les conventions des Nations Unies, les traités et les autres documents relatifs au droit international.** Certains de ces engagements sont cités dans le rapport complet, *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements*.
- **Elles s'engagent à faire en sorte que les programmes, les projets, les initiatives et les événements incarnent les meilleures valeurs du sport et en fassent la promotion.** Ces valeurs comprennent le fair-play, le respect d'autrui, le travail d'équipe, la coopération, l'intégration et l'excellence.
- **Elles s'engagent en faveur d'une intégration entière.** Nous encourageons les gouvernements à reconnaître l'importance du sport en tant que droit et à accorder une attention particulière à l'intégration entière des femmes et des filles, des personnes handicapées, des personnes qui vivent dans la pauvreté, dans les collectivités urbaines et rurales, des autochtones et des autres populations défavorisées, tel qu'approprié dans le contexte de chaque pays. L'intégration signifie la garantie :
 - D'un accès égal aux possibilités de faire du sport, aux installations et aux programmes sportifs

- D'une participation à l'élaboration de politiques et de programmes, ainsi que de leur mise en œuvre
- De l'adaptation aux besoins et aux préférences de chaque groupe dans la sélection des activités sportives et dans la conception des programmes et des installations
- **Elles tirent profit de la gamme entière des activités physiques, des sports et des jeux (traditionnels et non traditionnels) en tant que tremplins pour encourager la participation.**
- **Elles s'engagent à travailler en partenariat avec divers intervenants du sport au service du développement et de la paix et d'autres ministères.** Les partenariats peuvent faciliter l'augmentation des ressources (financières, humaines et physiques), des compétences, de la formation, des installations et de l'équipement.
- **Elles tiennent compte de l'accès de la collectivité au sport.** Lors de la conception des politiques de sport au service du développement et de la paix, pour garantir un accès équitable et sûr au sport, nous encourageons les gouvernements à s'assurer que les collectivités ont accès :
 - à des installations et à des espaces sportifs sûrs, accessibles et appropriés
 - à un équipement de sport et de jeu peu coûteux
 - à des entraîneurs, des enseignants, un personnel du programme et des bénévoles formés
- **Elles s'assurent de l'appui d'un cadre juridique.** Il faut mettre en place les lois et les réglementations appropriées pour rendre les politiques de sport au service du développement et de la paix efficaces.
- **Elles incorporent un cadre de suivi et d'évaluation précis.** Ce cadre doit inviter les populations ciblées touchées et les partenaires de la mise en œuvre des politiques à donner leur rétroaction. Il doit également permettre aux gouvernements d'évaluer régulièrement les effets de leurs politiques et d'y apporter les modifications nécessaires.

5.3 Conception et mise en œuvre du programme

Le sport au service du développement et de la paix se trouve au carrefour du sport et du développement à l'échelle internationale. Une approche bien gérée et intégrée de ces deux domaines est essentielle pour assurer la qualité et l'impact optimal des programmes.

Les programmes de sport au service du développement et de la paix sont plus efficaces lorsqu'ils présentent de clairs objectifs de développement et qu'ils sont animés dans le cadre d'approches intégrées à large portée qui visent à résoudre des problèmes de développement. À l'échelon national, cela signifie qu'il faut s'assurer que les programmes sont intégrés aux autres politiques apparentées et aux autres efforts de programme. À l'échelon régional, cela signifie une proche collaboration avec les organisations et les partenaires afin de s'assurer que les initiatives sont menées à l'échelon local, qu'elles sont coordonnées, qu'elles se renforcent mutuellement et qu'elles développent les partenariats afin d'optimiser les ressources disponibles.

Les recommandations suivantes sont basées sur les meilleures pratiques dérivées des programmes existants et des principes de développement et de programmation généralement reconnus, plus particulièrement sur l'importance liée à l'appui du sentiment de propriété locale et du développement des capacités.

Recommandations : conception et mise en œuvre des programmes

S'efforcer de s'assurer que tous les programmes de sport au service du développement et de la paix incorporent les meilleures pratiques. Les programmes de sport au service du développement et de la paix ont plus de chances d'être efficaces s'ils :

- **Présentent des objectifs de développement, des buts, des populations ciblées et des indicateurs de succès clairs**
- **Font activement participer les populations ciblées dans les étapes de conception, de planification et de mise en œuvre**
- **Donnent la priorité aux objectifs de développement par rapport aux objectifs de sport.** De cette manière, les programmes généraux de sport communautaire peuvent contribuer à une distribution plus équitable des bienfaits sociaux du sport et de ses bienfaits pour la santé.
- **Incarnent, communiquent activement et renforcent les valeurs positives du sport.** Ces valeurs comprennent le fair-play, le respect d'autrui, le travail d'équipe, la coopération, l'intégration et l'excellence.

- **Offrent une expérience sportive de qualité, amusante et plaisante.** Toutes les activités de sport doivent recevoir le soutien d'entraîneurs, d'enseignants, d'animateurs de programmes et de bénévoles judicieusement choisis.
- **Reconnaissent le développement holistique des participants tout au long du cycle de vie.** Souligner le choix et la participation de chacun.
- **Responsabilisent les participants.** S'assurer que les participants peuvent prendre directement part au processus décisionnel concernant la conception et le fonctionnement du programme, et qu'ils jouent un rôle dans sa prestation.
- **Prennent en compte la culture, le sexe et l'âge des groupes ciblés, ainsi que leur réalités matérielles, leurs facteurs de risques, leurs besoins particuliers et leurs capacités.** Tirer profit des renseignements disponibles sur les meilleures pratiques, des contributions des intervenants experts et des consultations auprès de membres des groupes ciblés afin d'évaluer le poids de ces facteurs.
- **Déterminent les obstacles à la participation et y remédient.** Assurer l'intégration des filles et des femmes, des personnes handicapées, des personnes qui vivent dans la pauvreté, des immigrants et des réfugiés, des autochtones, des adolescents non scolarisés et au chômage, et des autres groupes exclus sur le plan social ou économique.
- **Développent les capacités locales.** Planifier l'animation, la croissance et la durabilité des activités du programme, s'assurer la participation d'un personnel compétent et formé (enseignants, entraîneurs, travailleurs communautaires, bénévoles et participants au programme).
- **Travaillent d'une façon intégrée et coordonnée avec les autres programmes, organisations et initiatives à l'échelon national ou communautaire afin d'atteindre des objectifs communs.**
- **Exploitent les ressources.** Avoir recours aux partenariats, aux initiatives communes avec d'autres organisations et à la participation à un processus plus large d'apprentissage et d'échange de connaissances.

- **Adoptent et mettent en œuvre des principes de protection de l'enfance qui sont cohérents avec la Convention des Nations Unis sur les droits de l'enfant.**
- **Animent des activités dans un environnement accessibles, sûr, propre et sans danger.**
- **Facilitent l'accès à un équipement peu coûteux et à d'autres auxiliaires à la participation.** S'assurer la plus grande participation possible grâce à un libre accès aux vêtements de sport, à un équipement adaptatif aux personnes handicapées, aux produits hygiéniques pour les filles et les femmes, et ainsi de suite.
- **Sensibilisent à la nécessité de changements socio-économiques importants et de support accru.** En cas de nécessité, défendre le droit de chacun à des possibilités de faire du sport de qualité, de participer à des activités physiques et à des jeux.
- **S'engagent en faveur du développement durable à long terme.**
- **Élaborent des mécanismes de supervision et d'évaluation bien définis dès le départ.** Concevoir des mécanismes de soutien de l'apprentissage continu et de l'amélioration continue du programme, et inviter les participants, les organisations responsables du programme, les partenaires et la collectivité au sens large à offrir leurs commentaires constructifs.
- **Partagent les leçons apprises avec les autres spécialistes en sport au service du développement et de la paix et les responsables des politiques.**
- **Adaptent les leçons apprises dans les secteurs du sport et du développement.** Transposer les leçons apprises dans les autres secteurs et les autres programmes aux réalités et aux besoins locaux.

Réunir les intervenants du sport au service du développement et de la paix à l'échelon national afin d'aborder les problèmes de coordination.

La coordination des divers acteurs du sport au service du développement et de la paix d'un secteur à l'autre est un défi constant. Les gouvernements peuvent jouer un rôle prédominant dans la résolution de ce problème en rassemblant les intervenants à l'échelon national. Outre la résolution de ces problèmes, cela favorise également des occasions de partenariats et maximise l'usage de ressources limitées.

Pour les organisations et les gouvernements donateurs : maintenir les principes décrits dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

On peut améliorer l'efficacité et l'impact du soutien des donateurs relativement aux programmes et aux initiatives de sport au service du développement et de la paix en :

- Éliminant le dédoublement des efforts et en rationalisant les activités pour les rendre aussi rentables que possible
- Mettant en œuvre des ententes communes et en simplifiant les politiques et les procédures afin d'encourager la collaboration et l'alignement avec les autres organismes donateurs, les gouvernements des pays en voie de développement et les ONG partenaires
- Contribuant à renforcer les stratégies de développement des pays partenaires et en les aidant à les mettre en œuvre avec efficacité

Renforcer la capacité des ministères, des fédérations et des organisations sportives et des autres partenaires dans la conception et l'animation de programmes afin d'en améliorer la qualité et la durabilité

Les mécanismes d'échange des connaissances et de formation sont importants et peuvent être mis en œuvre à l'échelle régionale comme à l'échelle nationale. Outre les gouvernements des pays en voie de développement, les organismes multilatéraux et les gouvernements donateurs ont un rôle important à jouer dans les efforts de renforcement des capacités.

5.4 Mobilisation des ressources, partenariats et collaboration

De nombreux gouvernements considèrent le problème de l'obtention des ressources nécessaires pour soutenir financièrement leurs initiatives de sport au service du développement et de la paix comme un obstacle à surmonter. Dans certains cas, il s'agit d'un manque de conscience au sein du gouvernement du potentiel du sport en tant qu'outil de développement, ce qui rend l'accès aux ressources difficile par l'entremise des processus budgétaires ordinaires. Il faut alors se rapprocher des autres ministères et les sensibiliser afin de développer un soutien plus important. Dans d'autres cas, il existe une large base de soutien pour le sport au service du développement et de la paix, mais les gouvernements doivent faire face à des restrictions budgétaires qui limitent les fonds disponibles. Il est alors essentiel de trouver un moyen d'étoffer les ressources disponibles et d'en optimiser l'utilisation. Le fait de mettre l'accent sur les frais peu élevés des programmes basés sur le sport ainsi que sur leur efficacité dans la prévention ou la baisse des coûts sociaux, économiques ou liés à la santé est une importante stratégie (voir le tableau 2,

dans lequel figurent des exemples de contribution du sport au service du développement et de la paix à la diminution des coûts publics).

Les gouvernements peuvent mobiliser une vaste gamme de ressources grâce à la collaboration et aux partenariats internes entre les ministères et grâce aux partenariats externes. Le succès de chaque gouvernement dépend de sa capacité à surmonter les obstacles inévitables qui se dresseront en raison des différences existant entre les organisations et les secteurs lorsqu'il s'agit de cultures, de valeurs, de processus et d'échéanciers.

Recommandations : mobilisation des ressources, partenariats et collaboration

Envisager l'éventail entier de ressources que l'on peut mobiliser afin de faire progresser les initiatives de sport au service du développement et de la paix.

Outre le financement, il existe diverses ressources (par exemple les compétences en sport, en développement, en technique ou en gestion, les biens et services associés au sport, l'accès aux installations, les possibilités médiatiques et les possibilités de communication, les réseaux mondiaux) auxquelles il est possible d'avoir recours pour appuyer les initiatives de sport au service du développement et de la paix. Nous encourageons les gouvernements à se servir de la collaboration et des partenariats afin d'exploiter ces ressources là où c'est possible. Bien que la plupart des gouvernements aient une solide expérience en collaboration avec d'autres gouvernements, les organisations multilatérales et les organisations de la société civile auront peut-être bien moins d'expérience en collaboration directe avec le secteur privé dans le cadre des programmes de développement. L'International Business Leaders Forum a entrepris des recherches pertinentes afin de comprendre les facteurs clés des partenariats pour le sport au service du développement et de la paix formés des gouvernements et du secteur privé, ainsi que les obstacles potentiels que les gouvernements et les entreprises doivent surmonter afin de collaborer avec succès⁶.

Canaliser l'énergie des événements sportifs de masse en tant que plateformes d'éducation et de communication, et envoyer les athlètes d'élite en qualité d'ambassadeurs et de modèles pour les initiatives de sport au service du développement et de la paix.

L'avènement du sport en tant que loisir et sa diffusion par les médias de masse en font l'une des plateformes de communication les plus puissantes et les plus globales au monde. Les fédérations et les organisations sportives professionnelles mondiales et nationales peuvent représenter des partenaires hautement efficaces pour les gouvernements qui s'intéressent à canaliser cette énergie pour des campagnes d'éducation et de communication qui visent à faire progresser les objectifs de développement et de paix. La portée mondiale des événements

sportifs de haute qualité a également amplifié la portée et l'impact des athlètes célèbres, en faisant d'inestimables porte-parole, modèles et partenaires pour le sport au service du développement et de la paix.

Reconnaître et exploiter le rôle essentiel des organisations de la société civile en tant que partenaires du sport au service du développement et de la paix.

Les gouvernements peuvent tirer parti de la détermination des intervenants clés au sein des organisations de la société civile et de la conception de processus pour :

- Les faire participer au développement des politiques et des programmes
- Les tenir au courant des activités du gouvernement dans le cadre du sport au service du développement et de la paix
- Solliciter leur collaboration dans l'exploitation des ressources en faveur du sport au service du développement et de la paix
- Faciliter les possibilités de création de réseaux et d'échange de connaissances

Les ONG internationales et nationales pour le développement, les fédérations et les organisations sportives amateurs ainsi que les organisations communautaires jouent un rôle essentiel dans le sport au service du développement et de la paix. Dans la plupart des cas, ces organisations :

- Représentent des intermédiaires très importants entre les gouvernements et les membres de la collectivité qu'ils s'efforcent de soutenir
- Font office d'agents de mise en œuvre principaux (outre les écoles et les lieux de travail) pour de nombreux programmes de sport au service du développement et de la paix
- Regroupent les connaissances, les compétences et les qualités de direction de la collectivité, du développement et du sport
- Sont très respectées par leurs membres, qui leur font confiance

Comme tels, ces groupes sont des partenaires nécessaires et essentiels dans le cadre de la défense des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix, de leur mise au point et de leur mise en œuvre.

Encourager les organisations multilatérales ainsi que les commissions et les organismes régionaux à soutenir les efforts nationaux du sport au service du développement et de la paix et à y participer.

De nombreuses organisations multilatérales s'occupent activement de la promotion des efforts du sport au service du développement et de la paix, grâce au financement de projets locaux, du lancement de recherches, de la facilitation des échanges de connaissances entre réseaux et de

l'intégration du sport au service du développement et de la paix dans leurs propres priorités, politiques et programmes. Les gouvernements peuvent thésauriser cet intérêt en invitant ces organisations (en particulier les organismes, les programmes et les fonds des Nations Unies) à participer aux initiatives nationales et à s'engager dans les processus intergouvernementaux pour la recherche, l'échange de connaissances, le développement de politiques et l'accroissement des capacités.

Solliciter l'engagement des collectivités et des gouvernements municipaux et régionaux dans la conception et l'animation des initiatives de sport au service du développement et de la paix.

Du fait que la plupart des initiatives de sport au service du développement et de la paix sont menées au sein des collectivités, les gouvernements municipaux et régionaux sont les partenaires logiques des gouvernements nationaux. Plus particulièrement, les gouvernements municipaux peuvent contribuer à ce qui suit.

- Offrir leurs idées et leurs compétences à l'échelon local
- Fournir un accès aux installations de sport locales (tombant sur leur responsabilité)
- S'assurer que les programmes sont intégrés aux autres efforts locaux afin d'atteindre des objectifs communs
- Mobiliser les ressources, la participation et le soutien locaux

Utiliser les installations locales et exploiter les efforts régionaux afin de s'assurer qu'ils sont accessibles à chacun dépend de la bonne volonté et de la coopération des partenaires municipaux et locaux.

Impliquer les établissements scolaires officiels et les organisations axées sur la collectivité qui encouragent l'apprentissage dans la conception et l'animation des initiatives de sport au service du développement et de la paix.

Les écoles primaires et secondaires sont les lieux privilégiés de l'animation des initiatives de sport au service du développement et de la paix destinés aux enfants et aux adolescents scolarisés. Les établissements postsecondaires jouent un rôle essentiel dans la transmission des compétences et des aptitudes nécessaires aux enseignants, aux entraîneurs et au personnel pour animer des programmes avec efficacité. Les écoles sont donc des partenaires essentiels et méritent une place de choix dans les processus de conception des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix.

Faire participer le secteur privé aux initiatives de sport au service du développement et de la paix.

Le secteur privé peut offrir une vaste gamme de compétences, d'aptitudes et de ressources, dont :

- Le financement
- Les compétences techniques et les compétences en gestion de projet
- Les compétences et les services en stratégie de marque, en communications et en promotion
- Les relations et les réseaux internationaux
- Le soutien à la gestion
- Le bénévolat et les activités de financement des employés

Les lieux de travail sont également d'importants espaces d'animations de certaines initiatives de sport au service du développement et de la paix, telles que les activités physiques, l'éducation en matière de santé et le bénévolat dans le cadre du sport.

Maximiser la contribution du secteur privé en cherchant activement des possibilités de partenariats avec les entreprises internationales, nationales et régionales.

Solliciter l'engagement des entreprises, en particulier des entreprises locales, peut contribuer à développer le soutien et les capacités et améliorer la durabilité des initiatives locales et nationales de sport au service du développement et de la paix. L'intérêt du secteur privé pour le sport au service du développement et de la paix a bien des chances d'augmenter au cours des deux ou trois prochaines années, avec une série d'événements sportifs de haute qualité prévus dans les pays en voie de développement, comme les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques de Beijing (en 2008), les Jeux du Commonwealth de Delhi (en 2010) et la Coupe du monde de la Fédération internationale de football Association (FIFA) en Afrique du Sud (en 2010). Dans le même temps, il existe à présent de solides outils de soutien des partenariats intersectoriels. Les gouvernements et les entreprises peuvent se servir de ces outils pour surmonter les difficultés telles que les barrières linguistiques, les normes limitées en ce qui concerne les meilleures pratiques, et un degré de confiance quelquefois inégal entre les entreprises, les gouvernements, la collectivité de développement et les organisations sportives.

Les gouvernements se trouvent en bonne position pour chercher à conclure des partenariats avec le secteur privé. Ils peuvent :

- Inviter les entreprises à incorporer l'élément du sport au service du développement et de la paix aux accords de commandite et de promotion du sport existants et futurs

- Suggérer des liens entre les commandites de sport des entreprises et leurs engagements existants en faveur de la viabilité de l'entreprise
- Développer l'engagement existant de l'entreprise dans les activités communautaires de développement du sport (par exemple en encourageant la participation aux activités, en contribuant au financement des organisations communautaires de sport en démarrage, en formant des entraîneurs sportifs, et ainsi de suite).
- Solliciter la contribution des biens et des services liés au sport (conception, production et distribution)
- Établir des liens entre les initiatives gouvernementales de sport au service du développement et de la paix et les objectifs primordiaux de l'entreprise (par exemple, le développement de la santé pour les entreprises pharmaceutiques, la santé et la sécurité de la collectivité pour l'industrie touristique et une main-d'œuvre instruite pour les entreprises du secteur de la technologie de l'information et de la communication).

Optimiser les efforts de recherche de partenaires pour les initiatives de sport au service du développement et de la paix

Il est possible d'atteindre cet objectif grâce aux efforts suivants :

- **Clarifier le but de l'initiative et sa population cible.** Il s'agit de renseignements particulièrement importants pour les partenaires financiers potentiels dont les exigences de financement peuvent être spécifiques, ou pour les institutions du secteur privé qui cherchent à développer de nouveaux marchés ou qui manifestent déjà une responsabilité sociale de l'entreprise définie et présentent des objectifs philanthropiques.
- **Développer pour les programmes des paramètres clairs qui contribueront à définir les paramètres du partenariat.** Par exemple, l'établissement d'un budget, le genre de ressources nécessaires, les dates de commencement et de fin du projet, ses étapes clés, les indicateurs de succès, les plans de surveillance et d'évaluation, les autres partenariats potentiels ainsi que leur rôle.
- **Préparer une explication brève et convaincante de la raison d'être du programme.** Cette explication doit comprendre les données probantes obtenues au cours des recherches ou les cas exemplaires de programmes comparables dans d'autres pays, afin de prouver que le sport a l'impact de développement désiré.
- **Identifier les différentes manières dont les partenaires peuvent contribuer à l'initiative de sport au service du développement et de la paix.** Les partenaires peuvent contribuer à l'initiative de plusieurs façons, et ils cherchent souvent à jouer un

rôle plus engagé que le simple financement du programme. À ce sujet, cependant, les programmes de financement jumelé⁷ représentent un moyen efficace d'encourager les initiatives de sport au service du développement et de la paix.

- **Déterminer quelles sont les priorités pour l'engagement direct des employés du partenaire.** La possibilité d'engager directement le personnel, les membres du conseil d'administration ou les employés du secteur privé dans les initiatives communautaires revêt une certaine importance pour de nombreux partenaires. Toutes les parties bénéficient de la chance d'être fières du rôle de leur organisation dans la collectivité, que ce soit à l'échelon local ou mondial. Les possibilités d'engagement comprennent le bénévolat en faveur des programmes, les levées de fonds, l'offre de compétences techniques ou l'assistance dans la gestion du projet.
- **Décrire les possibilités de commandite et de promotion liées au projet.** Tous les partenaires ne recherchent pas des occasions de relations publiques, mais ces dernières peuvent être précieuses et rendent certaines initiatives plus attrayantes aux yeux de ces partenaires.
- **Indiquer le soutien clair du gouvernement à l'initiative.** Il est important que les gouvernements s'engagent fermement dans toutes les occasions de partenariats qu'ils présentent aux partenaires potentiels. Les gouvernements doivent être prêts à discuter de la contribution qu'ils se proposent d'apporter, que cette dernière prenne la forme d'un financement ou de toute autre forme.

Créer ou nommer un bureau central qui servira de principal point de contact entre toutes les intervenants du sport au service du développement et de la paix qui cherchent à entrer en partenariat avec le gouvernement ou qui y sont déjà.

Les intervenants peuvent trouver déroutant et quelquefois frustrant de devoir par eux-mêmes naviguer entre les différents ministères. Il peut s'agir d'un obstacle sérieux à la collaboration. Un bureau désigné ou une personne-ressource principale peut fonctionner comme une source d'information unique en ce qui concerne toutes les initiatives gouvernementales pertinentes pour les entreprises, les organisations de la société civile ainsi que les fédérations et les organisations sportives, afin de les aider à intégrer les initiatives qui cadrent avec leurs objectifs et leurs besoins. Ce bureau peut également assister les départements qui cherchent des partenaires dans le monde des affaires en les aidant à identifier les entreprises cibles appropriées, à développer des stratégies de sollicitation efficaces et à gérer les accords de

partenariat entre le secteur privé et le secteur public ainsi que les lignes directrices concernant les conflits d'intérêt.

Prendre en compte l'éventail complet des mécanismes fiscaux disponibles pour les levées de fonds afin de compléter les fonds recueillis par l'entremise des donateurs et des partenaires externes.

Ces mécanismes peuvent comprendre :

- Les recettes publiques générales
- Les impôts spécialement affectés (sur l'alcool, le tabac, etc.)
- Les recettes provenant des programmes nationaux autorisés de loterie et de jeux de hasard
- Les intérêts accumulés par les fondations ou les fonds de dotation gouvernementaux à vocation spéciale
- Les recettes fiscales fournies par les citoyens ou les entreprises⁸

Nous encourageons les gouvernements à éviter le recours aux frais d'utilisation, car ces derniers peuvent constituer un obstacle important à la participation des particuliers et des familles à revenu modeste.

Étudier les solutions de politique fiscale qui offrent une motivation aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers pour soutenir les initiatives de sport au service du développement et de la paix, ainsi que les options fiscales associées visant à éliminer les obstacles au succès de ces initiatives.

Par exemple, les gouvernements nationaux peuvent accorder un traitement fiscal préférentiel (c'est-à-dire des crédits d'impôt ou des déductions) aux installations de loisir municipales entièrement accessibles de plain-pied, aux entreprises qui mettent en œuvre des programmes d'activités physiques et sportives admissibles sur les lieux de travail, qui font des dons en équipement ou en services sportifs ou qui commanditent financièrement les initiatives de sport au service du développement et de la paix, et aux particuliers qui offrent une contribution financière à ces initiatives. Les gouvernements peuvent également opter pour une baisse des impôts qui augmentent le prix de l'équipement et des vêtements de sport, de la participation au sport et des installations sportives.

Travailler avec les autres gouvernements et les intervenants afin de mettre sur pied des forums régionaux et internationaux ainsi que des mécanismes de recherche collaborative, de partage des connaissances et de mise au point de meilleures pratiques en matière de sport au service du développement et de la paix.

Au fur et à mesure que l'intérêt pour le sport au service du développement et de la paix croît, les gouvernements ne seront plus contraints de travailler seuls afin de développer leurs initiatives. Les collaborations internationales ont démontré que les gouvernements et les autres intervenants en matière de sport au service du développement et de la paix, y compris les organismes multilatéraux, tirent tous profit d'une collaboration étroite. En particulier, tous les gouvernements bénéficient de possibilités d'échange de connaissances et de collaboration avec leurs homonymes dans le cadre de défis communs. L'International Platform on Sport and Development ainsi que les conférences de Macolin et « Next Step » sont d'excellents exemples des forums d'échange de connaissances déjà existants. Les gouvernements et les organismes multilatéraux donateurs peuvent contribuer en soutenant financièrement les efforts coordonnés intergouvernementaux et intersectoriels liés à la recherche, à l'échange de connaissances et au développement des capacités.

Il serait souhaitable que les gouvernements (et les organismes multilatéraux) donateurs désirent donner la priorité au financement de la collaboration dans les domaines cibles suivants :

- Les recherches d'évaluation et d'amélioration de l'impact du sport en tant qu'outil de développement
- Le développement et la mise en œuvre des politiques
- Le développement et la mise en œuvre des programmes
- Le développement des partenariats
- La mobilisation des ressources
- Le développement des capacités humaines
- Les stratégies et les méthodes d'intégration
- Le développement d'installations et d'équipement de sport peu coûteux
- La surveillance et l'évaluation

Dans certains cas, les collaborations régionales peuvent se révéler très efficaces, car elles rassemblent des gouvernements qui fonctionnent dans des contextes culturels ou dans des contextes de développement similaires et qui répondent à des possibilités et à des défis semblables. Dans d'autres cas, il est important de solliciter l'engagement d'un plus vaste éventail de secteurs gouvernementaux afin de garantir que les diverses perspectives et les divers contextes sont pris en compte et que les stratégies et les outils mis au point sont pertinents à plus d'un contexte.

Une telle collaboration réussie aura plus de chance d'apporter une contribution précieuse à l'adoption et à la mise en œuvre généralisée des recommandations qui figurent dans le présent document. Les gouvernements ont à partager des expériences, des capacités et des compétences diverses. Ils peuvent tous bénéficier de programme conjoint de recherche, en échange de connaissances et en développement des capacités, qui leur permettent de mieux mettre à profit leurs propres ressources, de progresser selon leurs objectifs et de contribuer à l'avancement du sport au service du développement et de la paix dans le monde entier.

6 CONCLUSION

Le sport ne peut en lui-même résoudre des problèmes socio-économiques complexes. Il peut cependant servir de puissante plateforme d'éducation, d'outil de mobilisation sociale hautement efficace, de moyen de renforcement des particuliers et des collectivités et de source profonde de joie, d'inspiration et d'espoir. À cet égard, le sport et le développement sont des processus complémentaires qui, lorsqu'on les combine, peuvent permettre aux gouvernements et aux intervenants clés de construire un monde meilleur.

Aujourd'hui, l'enthousiasme international en faveur du sport au service du développement et de la paix est en croissance. Des données probantes au sujet de la valeur et de l'impact sur le développement par le sport sont de plus en plus évidentes. Avec la montée de ces éléments probants en faveur du sport au service du développement et de la paix, les recommandations présentées dans ce document doivent de mieux en mieux refléter la recherche, l'expérience et les meilleures pratiques dans ce domaine.

Les partisans du sport au service du développement et de la paix manifestent un élan incroyable en faveur de la canalisation de l'énergie de développement liée au sport. Bien que les progrès accomplis soient importants, il reste beaucoup de travail. En adoptant aujourd'hui le sport en tant qu'outil innovateur de développement et de paix et en collaborant, les gouvernements peuvent renforcer leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

¹ GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix: recommandations aux gouvernements*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2008. Pour obtenir le rapport complet, prendre contact avec le Secrétariat du SDP IWG, sur Internet: <IWGSecretariat@righttoplay.com> ou voir Right To Play, sur Internet: <<http://www.righttoplay.com>>.

² Toutes les références et les données probantes mentionnées dans ce sommaire se trouvent dans le rapport complet *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et du sport: recommandations aux gouvernements*.

³ Pour de plus amples renseignements au sujet des données provenant de la recherche, des études de cas, des rapports d'activité d'autres gouvernements et de documents y afférents, consulter la section des Ressources dans l'annexe du rapport complet.

⁴ Les données probantes qui étayent les informations présentées dans ce tableau se trouvent dans les chapitres 2 à 6 du rapport complet.

⁵ Pour de plus amples renseignements au sujet des travaux actuellement entrepris par les gouvernements dans le domaine du sport au service du développement et de la paix, voir le recueil de rapports du Secrétariat du SDP IWG intitulé *Le sport au service du développement et de la paix: les gouvernements en action*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2008.

⁶ Pour de plus amples renseignements, nous encourageons les gouvernements à consulter le rapport 2008 de l'International Business Leaders Forum's 2008 report, *Shared Goals Through Sport*, Londres, Royaume-Uni, 2008. Sur Internet: International Business Leaders Forum <http://www.iblf.org/media_room/general.jsp?id=123994>.

⁷ Il s'agit de programmes dans le cadre desquels le gouvernement s'engage à faire un don jumelé correspondant aux fonds collectés dans le cadre de partenariats de financement jusqu'à un montant maximal.

⁸ Il s'agit de revenus issus de possibilités officielles offertes aux citoyens ou aux sociétés de destiner une partie des impôts qu'ils payent à un programme ou à des dépenses particuliers lorsqu'ils déposent leur déclaration d'impôt.